

La Commission nationale du débat public recrute un chargé de suivi des débats publics

Catégorie A/A+

La Commission nationale du débat public (CNDP) est une autorité administrative indépendante chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des grands projets d'aménagement ou d'équipements d'intérêt national de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics et des personnes privées et de certains plans et programmes de niveau national. Elle est régie par le code de l'environnement et organise les débats publics, sous l'égide de commissions particulières du débat public, ainsi que les concertations préalables et post-débat.

La CNDP, autorité collégiale composée de 25 membres, se réunit en séance plénière une fois par mois et elle délibère sur les saisines qu'elle reçoit ainsi que sur les demandes de nomination ou de conseil et accompagnement méthodologique.

Elle organise chaque année de 4 à 5 débats publics et elle gère les marchés publics passés avec les prestataires mobilisés dans ce cadre et assure le suivi des commissions particulières de débat public qu'elle désigne.

La CNDP est également en charge de la gestion d'une liste nationale de garants (250) qui interviennent sur les procédures de concertation et elle assure leur indemnisation et leur défraiement. Chaque année une centaine de garants sont concernés par ces procédures.

En outre, la CNDP assure une mission de conseil auprès des autorités compétentes et de tout maître d'ouvrage sur les questions relatives à la concertation avec le public dans le cadre de l'élaboration d'un projet et émet tous avis et recommandations à caractère général ou méthodologique de nature à favoriser et développer la concertation avec le public, dans le cadre d'une mission de centre de ressources sur la participation du public.

Pour assurer ces missions, la CNDP dispose d'une équipe de 13 personnes placée sous la responsabilité du bureau de la CNDP, composé de la Présidente et de deux Vice-Présidents,

Au sein du pôle débat public et concertation, le recrutement d'un coordinateur est rendu nécessaire pour assurer, sous l'autorité du Bureau et du Directeur :

- L'accompagnement dans le démarrage de la mission du président et des membres de la Cpdp (budget prévisionnel, participation au séminaire de prise en main, lancement recrutement secrétariat général, assurer l'appui de la Cpdp (prise des 1ers rendez-vous, gestion agenda croisé et réservation déplacement, réunion de cadrage des prestataires, lancement des premières prestations, ...)
- La formation et l'accompagnement du secrétariat général de la Cpdp jusqu'à l'archivage du débat public ;
- Le pilotage des actions conjointes entre les Cpdp et la présidente de la CNDP : suivi modalités de participation pour le pôle communication, suivi conférence de presse d'ouverture du débat, coordination et suivi de l'élaboration du bilan de la présidente, ainsi que de sa

diffusion officielle en lien avec le pôle administratif et le suivi du déroulement de la conférence de presse de clôture ;

- Le pilotage et le suivi opérationnel de l'accord-cadre liant la CNDP aux 5 prestataires pour la conduite des débats publics, en particulier la vérification de la bonne exécution du marché, la préparation d'éventuels avenants, l'interface sur les aspects opérationnels entre prestataires et Cpdp;
- Le retour d'expérience, mutualisation des pratiques, centre de ressources pour les Cpdp des archives des débats précédents et en cours ;
- Le suivi post-débat (décision MO, concertation avec garants,...).

Il travaille en lien étroit avec l'ensemble des pôles sous l'autorité du directeur. Des déplacements sont possibles sur les lieux des débats publics.

Compétences

Le poste exige une expérience professionnelle solide et reconnue de cinq à dix ans dans le milieu de la participation, et l'expérience en particulier des débats publics organisés sous l'égide de la CNDP que ce soit en qualité de membre de Cpdp ou de membre du secrétariat général de Cpdp.

Le poste exige de grandes qualités relationnelles, organisationnelles et une forte aptitude à la polyvalence :

- Qualités relationnelles afin d'assurer l'interaction entre la CNDP, les Cpdp, les maîtres d'ouvrage et les prestataires, dans des situations de débat potentiellement conflictuelles,
- Qualités organisationnelles afin d'accompagner la structuration d'équipes, l'organisation de tâches et la mise en place d'outils budgétaires dans des temps très contraints,
- Forte aptitude à la polyvalence puisque le poste exige des compétences dans les domaines de la participation, des marchés publics, de l'organisation à caractère événementiel, ainsi que l'accomplissement de tâches de tout niveau.

Le poste est à pourvoir au 1^{er} octobre. Il est ouvert aux agents de catégorie A/A+ en position normale d'activité, de détachement ou aux contractuels.

Les dossiers de candidature (lettre de motivation et CV) sont à adresser par mel et par courrier à :

chantal.jouanno@debatpublic.fr

Madame Chantal JOUANNO
Présidente
CNDP
244 bld Saint Germain
75007 Paris

Renseignements : Chantal Jouanno, Présidente : chantal.jouanno@debatpublic.fr
Patrick DERONZIER, Directeur : patrick.deronzier@debatpublic.fr, 01 44 49 89 58